

Le magazine de Pont-Péan

MUNICIPALITÉ - PENSER L'AVENIR - VIVRE À PONT-PÉAN

PROJET VÉGÉTALISATION DU GROUPE SCOLAIRE



DEVOIR DE MÉMOIRE

L'exposition "La Grande Guerre et le rôle des femmes"

URBANISME

Un guide des aménagements pour l'avenir

www.pontpean.fr

N° 170
NOVEMBRE
2024



Stéphane Ménard
*Adjoint en charge de l'urbanisme,
cadre de vie et travaux*

ÉDITO

Chères Pont-Péannaises, chers Pont-Péannais,

Le dossier de la ZAC multisite a enfin été voté après plus de dix années de gestation. En effet, dès 2013 et 2014, des ateliers participatifs avaient été organisés, rassemblant habitants et élus pour imaginer le Pont-Péan de demain. La volonté commune était de développer la ville tout en renforçant le centre-bourg, en lui conférant une véritable centralité, et en favorisant des hauteurs variées pour éviter un horizon trop uniforme. Les travaux de renouvellement urbain et d'extension débuteront en début d'année 2025. Quant aux livraisons, elles s'échelonnent jusqu'en 2033. La ville doit croître pour atteindre ses objectifs, mais selon un calendrier maîtrisé, permettant d'accueillir convenablement les nouveaux habitants et de préserver une qualité de vie optimale.

Un autre défi consiste à maintenir et développer le commerce de proximité. De plus, et c'est une préoccupation partagée par nous tous, nous travaillons activement pour assurer une offre de santé pérenne sur la commune. Nous explorons toutes les pistes et activons tous les réseaux pour, au minimum, conserver l'offre existante. Malheureusement, comme dans bien d'autres villes, nous faisons face à une pénurie de médecins.

Le rôle d'un élu est bien entendu de gérer le présent tout en préparant l'avenir. Vous trouverez dans ce magazine une double page consacrée à la végétalisation des cours de l'école, une étude urbaine qui encadre les évolutions possibles à venir, ainsi que le passage à une limitation de vitesse à 30 km/h pour apaiser et sécuriser la circulation.

Ce magazine étant le dernier de l'année, je me joins à l'ensemble des élus et des agents de la mairie pour vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année, riches de moments de partage en famille ou entre amis.

Stéphane Ménard

Adjoint en charge de l'urbanisme, cadre de vie et travaux

CONSEILS MUNICIPAUX



EN DIRECT

Suivez les conseils municipaux en mairie

Tous les conseils sont
ouverts au public

Suivez les conseils muni- cipaux en direct en Face- book live :

@VilledPontPean

Les séances du conseil
municipal sont filmées.
Lors du conseil municipal,
les prises de vue et leur
diffusion sont soumises au
respect du droit à l'image
de chacun.



© Droits réservés

SOMMAIRE

MUNICIPALITÉ

- ÉDITO - p.02
- EXPRESSION POLITIQUE - p.04
- L'ESSENTIEL DU CONSEIL MUNICIPAL - p.05
- DOSSIER/ Fissures : où en sont les procédures ? - p.06



© Ville de Pont-Péan



© Droits réservés

PENSER L'AVENIR

- p.08 - DÉMOCRATIE LOCALE/ Mini-forêt et résultat de l'enquête transport
- p.09 - MOBILITÉS/ Mise en place de la ville à 30 km/h
- p.10 - URBANISME/ Le plan guide d'aménagement de Pont-Péan
- P. 11 - PROJETS/ Une chaudière à granulés au bâtiment de la mine
- p.12 - ÉDUCATION/ Le projet de végétalisation des cours des écoles

VIVRE À PONT-PÉAN

- DEVOIR DE MÉMOIRE/ Succès de l'exposition - p. 14
- " La Grande Guerre et le rôle des femmes "
- À L'ÉCOLE/ Solidaires et créatifs - p.15
- CULTURE/ Médiathèque - p.16
- CULTURE/ Espace Beausoleil - p.17
- ASSOCIATIONS - p.18
- GALERIE / Retour en images - p.21
- VIE ÉCONOMIQUE - p.22
- INFORMATIONS PRATIQUES - p.23
- AGENDA - p.24



© Ville de Pont-Péan

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

Du 8 au 14 novembre, l'Espace Beausoleil a accueilli l'exposition « La Grande Guerre et le rôle des femmes », une rétrospective captivante réalisée à partir de la

collection d'objets, de costumes et d'écrits d'époque réunis depuis des années par Vivien et Emeline BLANDIN. Avec 1410 visiteurs, dont plus de 300 élèves de Pont-Péan et des environs, cette exposition a été un succès. Elle a permis de rendre hommage aux poilus tout en mettant en lumière le rôle essentiel, mais souvent oublié, des femmes pendant la Première Guerre mondiale. Les visites commentées, menées avec passion et bénévolat par les collectionneurs, ont transmis un véritable devoir de mémoire en rappelant les souffrances et le quotidien de nos aïeux.

Un immense merci est adressé aux bénévoles de l'UNC de Pont-Péan, à l'origine de cet événement. Leur dévouement, qu'il s'agisse de la préparation, de l'installation ou de l'accueil des visiteurs, a rendu possible cette manifestation. L'UNC a travaillé main dans la main avec les agents municipaux et les élus, dont Dominique JACQ, adjoint aux solidarités et correspondant Défense, pour assurer la réussite de cette exposition. Cet événement intergénérationnel a également souligné l'importance de cultiver l'esprit de paix pour les générations futures.

Dans un tout autre registre, la lutte contre les effets du changement climatique reste une priorité pour notre commune. Malgré une couverture arborée importante (5^e des 43 communes de Rennes Métropole), celle-ci est majoritairement située en zones rurales. Il est donc crucial d'augmenter les plantations dans les quartiers urbains afin de réduire les îlots de chaleur et de préparer le territoire aux défis climatiques à venir. Les arbres, indispensables pour stocker du carbone et fournir de l'ombrage, nécessitent des décennies pour atteindre leur plein potentiel écologique.

EXPRESSION DE LA MINORITÉ

La consultation obligatoire avant le stade de réalisation de la ZAC multi-sites s'est déroulée au mois de mai. Elle n'a recueilli qu'une douzaine de contributions dont deux provenant d'élus de l'opposition. Compte tenu

de l'importance du projet mais aussi de sa complexité pour la grande majorité des pontpéanais, il aurait été utile de faire l'effort d'organiser une réunion publique en amont. Les réponses apportées sont sans surprise et les promesses de bonnes intentions n'engagent que ceux qui y croient.

C'est dans cette optique que le collectif citoyen Nidarbres, soutenu par le 2^{ème} budget participatif, organise un chantier participatif le 1er février 2025. L'objectif est de planter une mini-forêt de 2500 m², véritable poumon vert pour la commune. Parallèlement, un projet ambitieux de végétalisation des cours d'écoles est en cours de préparation. Prévu pour 2025, il réunira enfants, parents, enseignants et agents des espaces verts pour réaménager les trois cours scolaires, favorisant bien-être et adaptation au changement climatique.

En matière environnementale, notre commune continue également d'affronter les défis liés à son passé minier. Ancienne plus grande mine de plomb de France aux 18^{ème} et 19^{ème} siècles, Pont-Péan porte encore les traces de cette exploitation. La zone des anciennes laveries, remblayée dans les années 1990 pour contenir la pollution aux métaux lourds, abrite aujourd'hui une ferme photovoltaïque. Toutefois, des études récentes, réalisées entre 2017 et 2021 dans le cadre de la ZAC multi-sites, ont identifié des zones polluées sur le secteur nord de la Bétuadais.

Pour y répondre, la commune a choisi de dépolluer intégralement les îlots destinés à l'habitat, en stockant les terres contaminées sur une zone dédiée de 5000 m², interdite à la construction. Cette solution, validée par l'Autorité Environnementale, s'inscrit dans une démarche responsable, limitant les coûts et l'empreinte carbone de la gestion des terres polluées.

Nous vous souhaitons à toutes et tous de joyeuses fêtes de fin d'année.

Les élus de la liste Nouvel Élan pour Pont-Péan

Les élus de la liste Nouvel Élan pour Pont-Péan

<https://www.facebook.com/nouvelelanpontpean/>

Lors du conseil municipal, nous avons refusé de voter pour le dossier de réalisation de cette ZAC car nous ne souhaitons pas être associés à la décision d'installer des familles sur le secteur de la Bétuadais dont les sols sont reconnus fortement pollués. Nous estimons par ailleurs que les mesures prises pour réduire les risques de santé publique ne sont pas acceptables. Comme pour la médiathèque, nous n'acceptons pas le choix purement économique de stockage des terres excavées car au-delà de l'aspect esthétique, cette solution n'est pas pérenne et reporte la facture d'élimination sur les générations futures.

laveniravecvous.pontpean@gmail.com

<https://laveniravecvous.blogspot.com>

<https://www.facebook.com/laveniravecvouspontpean/>

CONSEILS MUNICIPAUX

L'ESSENTIEL
DES CONSEILS MUNICIPAUX

23 SEPTEMBRE 2024

Aménagement urbain - ZAC multi-sites «Centre/Fontaine Blanche/ Bétuaudais».**Bilan de la Procédure Participation Publique Par Voie Electronique (PPVE)**

Les membres du conseil municipal approuvent le bilan de la participation du public par voie électronique au processus de réalisation de la ZAC Multi sites / Centre – Fontaine Blanche – Bétuaudais

> 17 voix pour / 1 voix contre / 4 abstentions

Dossier de réalisation – Approbation

Les membres du conseil municipal approuvent le dossier de réalisation de la ZAC multi-sites.

> 16 voix pour / 5 voix contre / 1 abstention

Programme des Équipements Publics

Les membres du conseil municipal approuvent le programme des équipements publics de la ZAC conformément aux dispositions de l'article.

> 17 voix pour / 1 voix contre / 4 abstentions

Aménagement du territoire - Études Route de Nantes – Plan Guide - Approbation.

Les membres du conseil municipal approuvent le plan guide annexé à la présente délibération.

> 21 voix pour / 1 abstention

Aménagement du territoire - Prise en considération du projet d'aménagement de différents secteurs sur l'axe de la route de Nantes – définition d'un périmètre de sursis à statuer sur le fondement de l'article L. 424-1 du Code de l'urbanisme.

Les membres du conseil municipal décident de prendre en considération, au sens de l'article L. 424-1 du Code de l'urbanisme, le projet du centre-ville, les parcelles concernées étant celles incluses dans le périmètre joint en annexe, précisant également la liste nominative des parcelles.

Ils précisent que le sursis à statuer pourra être opposé à toutes demandes d'autorisation d'urbanisme qui seront susceptibles de compromettre ou de rendre plus onéreuse la réalisation de l'opération d'aménagement (permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable, permis de démolir).

Cette décision de prise en considération cessera de produire ces effets si, dans un délai de dix ans à compter de sa publication, la réalisation de l'opération n'a pas été engagée.

> 21 voix pour / 1 abstention

4 NOVEMBRE 2024

Énergie ALEC / Bilan énergétique 2023

L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Pays de Rennes accompagne les communes, dont Pont-Péan, dans la maîtrise de leurs dépenses énergétiques grâce au dispositif de Conseil en Énergie Partagé (CEP), qui met à disposition un conseiller pour suivre les consommations d'énergie et d'eau du patrimoine communal.

Le bilan des consommations 2023 peut se résumer ainsi énergie 1324 MWH, gaz à effets de serre 253 t co² pour 242 790 € de dépenses, dont 41 % pour l'électricité des bâtiments.

Les membres du conseil municipal prennent acte de la présentation.

Budget participatif Projet « Plantons Des Arbres » - Convention avec l'association « Boizh'éloups »

Projet participatif, voté en mars 2024, "Plantons des arbres" prévoit la plantation d'une centaine d'arbres et arbustes sur le domaine public de Pont-Péan. Porté par le collectif local « Nidarbres » et soutenu par l'association rennaise « Les planteurs de Boizh'éloups », ce projet vise à créer des îlots de fraîcheur, favoriser la biodiversité et améliorer le cadre de vie.

Les membres du conseil municipal précisent que le projet définitif « Plantons des arbres » devra être soumis pour approbation aux élus et services de la commune.

Ils autorisent la signature de la convention avec l'association « Les Planteurs du Boizh'éloups ».

> vote à l'unanimité

Aménagement du territoire - Modification n° 2 du PLUi

Une deuxième modification du PLUi est en cours.

Le dossier comprend des modifications à l'échelle communale :

- Mettre en application les objectifs du Programme Local d'Aménagement Economique ;
- Revoir le projet de liaison douce de la rue des Oiseaux ;
- Permettre le développement d'un projet urbain sur le secteur d'équipement rue de la Cave Donjean,
- Mettre à jour les préservations des linéaires bocagers sur la commune de Pont-Péan ;
- Prendre en compte les évolutions de la ZAC multisites sur le secteur de la Fontaine Blanche ;
- Ouvrir à l'urbanisation le secteur de la Fontaine Blanche.

> 18 voix pour / 5 abstentions

Retrouvez l'intégralité des comptes-rendus des conseils municipaux sur : www.pontpean.fr

DOSSIER

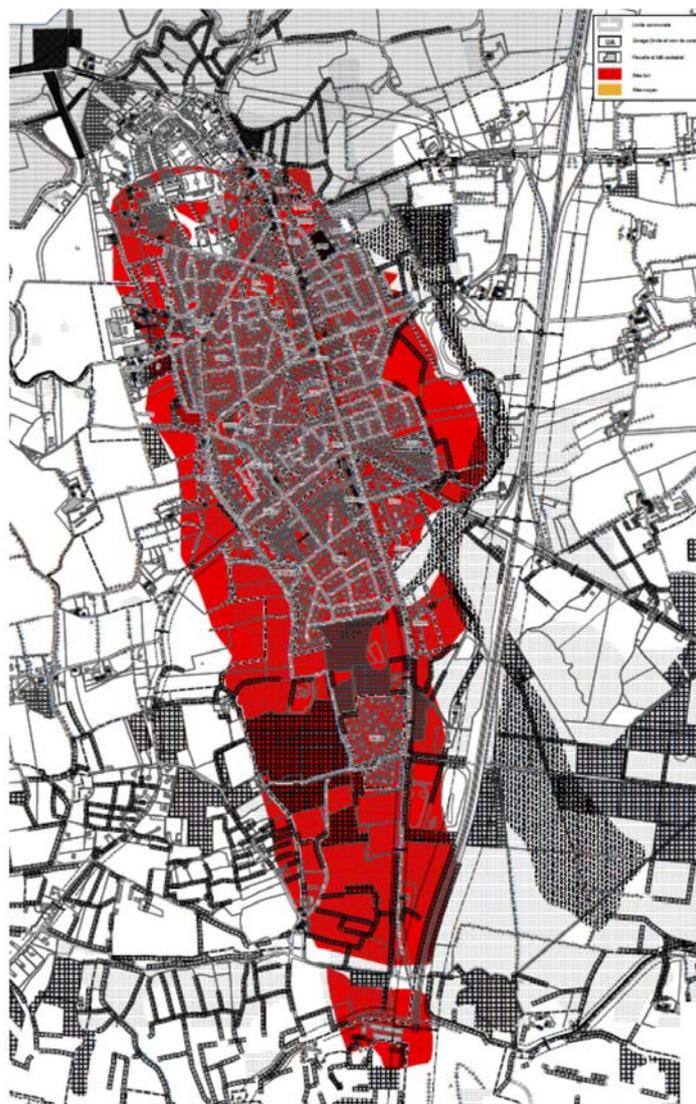
FISSURES : OÙ EN SONT LES PROCÉDURES ?

La commune de Pont-Péan fait face à un fort risque de Retrait Gonflement d'Argiles (RGA), touchant près de 80 % de sa surface urbanisée. Malgré plusieurs demandes, la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle reste un défi. La municipalité agit pour défendre les habitants et propose la mise en place d'un Plan de Prévention des Risques (PPR) afin de mieux anticiper et financer les solutions nécessaires.

La commune de Pont-Péan est particulièrement touchée par le phénomène de Retrait Gonflement d'Argiles (RGA) lié à la présence sur le sol de la commune d'argiles très spécifiques. En effet, les argiles de Pont-Péan datent de la période de l'ère géologique du Miocène (23 à 5 millions d'années). Ce sont généralement des argiles grisâtres à violacées en surface et qui recouvrent des limons argileux ocres dont l'épaisseur varie suivant les terrains. Ce sont généralement des argiles très plastiques et très collantes et donc sensibles aux variations d'humidité dans le sol.

Le BRGM (Bureau de Recherche Géologiques et Minières) a réalisé en 2022 une étude « CARTAGILE » à l'échelle de Rennes Métropole pour réaliser de manière plus précise grâce à la technique de la radiométrie spectrale une cartographie des aléas de RGA. Cette étude a mis en évidence et renforcé ce qui était déjà connu sur notre commune : présence de sols argileux en aléa fort au phénomène de RGA. Cet aléa fort concerne près de 80% de la surface actuellement urbanisée (cf. carte mise à jour). Les études du BRGM montre qu'entre 2010 et 2022 les demandes de sinistres liés à la sécheresse concerne essentiellement la commune de Pont-Péan qui représente les 2/3 des sinistres déclarés en Ille et Vilaine. La commune a ainsi été reconnue favorablement par des arrêtés de reconnaissance de catastrophes naturelles (CATNAT) sur les années 1998, 2005 et 2008 pour 86 habitations. Cependant, elle s'est vue refusée depuis (2011, 2016, 2018, 2021, 2022 et 2023) une reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour le phénomène de sécheresse qui touche à des degrés divers 111 autres habitations.

La prise en compte du risque de RGA sur la commune de Pont-Péan évolue avec le temps. Dès 2009, le PLU (Plan Local de l'Urbanisme) de Pont-Péan préconisait des études de sols (études géotechniques) pour dimensionner le bon système de fondation en fonction du type d'argiles présentes et du type de construction (matériaux, poids, forme). La Loi ELAN (portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique)



du 23 novembre 2018 a rendu obligatoire les études géotechniques de type G2 Pro à partir du 1er janvier 2020 pour toute construction nouvelle ou extension supérieure à 20 m² située dans une zone d'aléa moyen ou fort.

Le PLUI de Rennes Métropole a ainsi pris en compte les aspects de cette loi qui s'impose à toute personne déposant un PC (Permis de Construire) dès lors que la construction est située pour notre commune sur cette zone d'aléa fort. La construction d'un bien immobilier étant l'investissement le plus coûteux pour les ménages, il est essentiel de prendre toutes les mesures de précaution pour éviter des dégradations du bâti dans le temps.

Cependant, nombre de maisons construites avant les années 2010, n'ont pas eu d'études géotechniques réalisées et ce sont bien souvent celles-ci qui connaissent les problématiques de fissures qui touchent la structure du bâtiment et occasionnent des dégâts parfois considérables avec un phénomène qui s'aggrave dans le temps si l'on ne remédie pas aux causes structurelles (reprise de fondations avec différentes techniques, reprise de maçonnerie, réparations des dégâts intérieurs (sols, cloisons...). Sans reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, les assurances ne prennent pas en compte les frais liés aux réparations.

Connaissant bien la situation particulière de Pont-Péan que l'étude récente du BRGM a conforté, la municipalité a contesté devant le Tribunal Administratif de Rennes les décisions de la commission interministérielle ne reconnaissant pas la commune en état de catastrophes naturelles pour les années 2016, 2018 et 2022. Le 6 novembre 2024, le TA de Rennes a rendu son jugement

sur nos requêtes concernant les demandes des années 2016 et 2018, requête consultable sur la plateforme Open Data qui répertorie la totalité des décisions de la justice administrative (<https://opendata.justice-administrative.fr/>). Il a enjoint au Ministre de l'Intérieur, au Ministre de l'Économie, des finances et de l'industrie ainsi qu'au Ministre délégué auprès du premier Ministre de réexaminer la demande de la commune de Pont-Péan dans un délai de 3 mois pour la période du 1er octobre au 31 décembre 2018 car les données météorologiques sur lesquelles la décision de la commission s'est basée ne sont pas celles qui ont été transmises à la commune.

Notre requête déposée pour l'année 2022 attend toujours la date d'un jugement. Enfin, concernant l'année 2023, la commune a été informée par lettre recommandée en date du 20 août de sa non reconnaissance de l'état de CATNAT. Le Maire a adressé le 17 octobre un courrier de recours gracieux auprès du Ministre de l'Intérieur.

Pour anticiper et mieux accompagner les habitants, la commune va solliciter le Préfet pour la mise en place à l'échelle communale d'un PPR (Plan de Prévention des Risques naturels) relatif aux risques de mouvement de terrain connus sur Pont-Péan (phénomène de RGA et risques d'effondrement situés autour des anciens puits miniers). L'élaboration d'un PPR permet ensuite de solliciter le Fond National de prévention des risques naturels majeurs pour permettre de solliciter des financements : acquisitions de connaissances, diagnostic de vulnérabilité des bâtiments, travaux individuels de réduction de la vulnérabilité tout en sachant que le plafond de dépense par logement est de 36 000 €.

Questionnaire parcs et aires de jeux :

La commune souhaite améliorer les parcs et aires de jeux pour répondre au mieux aux attentes des habitants, petits et grands. Ces espaces sont essentiels à notre cadre de vie, favorisant la convivialité, le bien-être et les activités en plein air.

Pour construire des aménagements qui vous ressemblent, nous avons besoin de votre avis. Qu'appréciez-vous le plus dans les parcs actuels ? Quels aménagements ou équipements vous manquent ? Quelles idées aimeriez-vous partager pour en faire des lieux encore plus accueillants et fonctionnels ?

Nous avons conçu un questionnaire simple et rapide à remplir, qui vous permettra d'exprimer vos attentes et vos besoins. Que vous soyez parent, sportif, amateur de nature ou promeneur occasionnel, votre opinion compte pour façonner des espaces qui correspondent aux envies de toutes et tous.

Le questionnaire est accessible en ligne sur le site internet de la commune pontpean.fr, ou directement en version papier à l'accueil de la mairie jusqu'au 20 décembre. N'hésitez pas à encourager vos proches à participer, car plus nous aurons de réponses, plus nos projets pourront être pertinents et adaptés.

Ensemble, faisons de nos parcs et aires de jeux des lieux qui reflètent l'énergie et la diversité de notre commune. Merci pour votre participation !



DÉMOCRATIE LOCALE

BUDGET PARTICIPATIF UNE MINI-FORÊT À PONT-PÉAN



Le 1^{er} février, les habitants de Pont-Péan sont invités à participer à la plantation d'une mini-forêt au City Stade, initiée par le collectif citoyen « Nidarbres » grâce au budget participatif voté en mars dernier. Ce projet collaboratif, coordonné avec les Services Techniques de la mairie, vise à renforcer la biodiversité locale tout en impliquant les citoyens dans un acte concret pour l'environnement. Depuis mai, le collectif travaille aussi avec l'association rennaise « Les Planteurs de Boizh'éloups », qui apporte son expertise sur le choix des essences et les techniques de plantation. L'association mobilisera ses bénévoles le jour de l'événement pour assurer le succès de la mise en terre.

Une mini-forêt au service de la biodiversité :

Cette mini-forêt comprendra diverses espèces locales, comme le chêne, le frêne et l'aulne, offrant un refuge précieux aux animaux et insectes. En imitant les strates naturelles de végétation, elle contribue à recréer des habitats essentiels pour la faune et la flore, soutenant ainsi la biodiversité. Au-delà de cet aspect écologique, la mini-forêt agira comme un filtre naturel, capturant les particules fines générées par les véhicules et les activités urbaines, ce qui aidera à réduire la pollution de l'air et à

diminuer les risques sanitaires liés aux maladies respiratoires.

Un puits de carbone naturel et une protection des sols

Les arbres joueront également un rôle dans la lutte contre le réchauffement climatique en stockant le CO₂, servant ainsi de puits de carbone. En plus, ils contribueront à modérer les effets de chaleur urbaine grâce à l'ombrage et à l'évapotranspiration, tout en améliorant la rétention d'eau dans le sol, ce qui réduit les risques d'inondations.



Nous vous attendons nombreux pour donner vie à ce projet !

L'une des forces de ce projet réside dans son caractère participatif. La plantation d'une mini-forêt est une occasion unique pour les habitants de se reconnecter avec la nature et d'agir concrètement pour leur environnement.

Que vous soyez passionné par l'écologie, curieux d'apprendre, ou simplement soucieux du bien-être de votre commune, venez prendre part à ce chantier citoyen.

Rejoignez-nous le 1^{er} février, et ensemble, œuvrons pour un avenir plus vert !

Résultat de l'enquête transport :



Une enquête sur les transports en commun à Pont-Péan, menée auprès de 45 usagers, révèle des besoins importants et des améliorations souhaitées pour les lignes de bus locales. Actuellement, 247 personnes utilisent la ligne 72 et 195 la ligne 79, qui a connu une hausse de fréquentation de 10,2 % grâce à la création de la voie express de la RN 137, tandis que la ligne 72 a enregistré une légère baisse de 0,8 %. Selon l'enquête, 85 % des répondants prennent le

bus tous les jours, principalement pour des trajets domicile-travail ou domicile-école. Toutefois, 75 % des utilisateurs jugent la fréquence de la ligne 79 insuffisante, en particulier en soirée au départ d'Henri Fréville, et 40 % considèrent la ponctualité insatisfaisante. Le confort des bus est généralement apprécié, bien que 20 % des usagers restent insatisfaits.

Pour répondre à ces attentes, Pont-Péan et Rennes Métropole ont élaboré un plan d'action en quatre volets :

- **Augmenter la fréquence de la ligne 79 en soirée;**
- **Instaurer un cadencement régulier de 6h15 à 20h50;**
- **Établir une liaison avec Bruz;**
- **Renforcer l'offre Pont-Péan-Rennes le week-end.**

Pont-Péan envisage également de créer en 2025 un comité de lignes en collaboration avec Laillé et Chartres-de-Bretagne pour coordonner ces actions et s'assurer qu'elles répondent aux attentes locales, tout en contribuant aux objectifs de réduction des émissions de carbone.

FOCUS

MISE EN PLACE DE LA VILLE À 30 KM/H

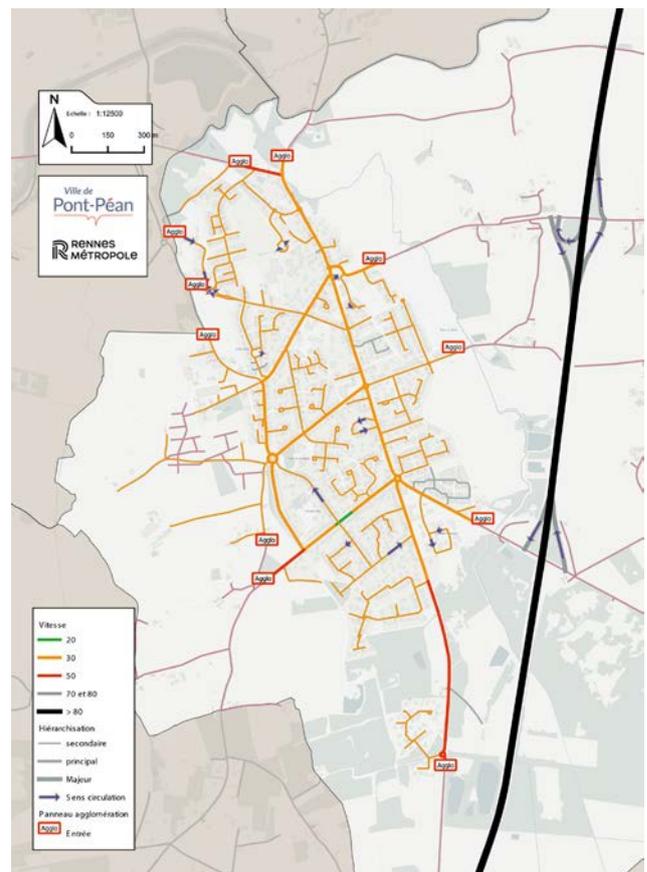
À partir de janvier 2025, Pont-Péan passera à 30 km/h sur toute l'agglomération, dans le cadre d'un plan de mobilité visant à apaiser la ville et à privilégier les modes de déplacement actifs, tels que la marche et le vélo. Cette décision, largement approuvée lors de la réunion publique du 15 septembre dernier, s'inscrit dans une dynamique partagée par plusieurs communes de Rennes Métropole.

La "Ville à 30" a pour objectif de favoriser les mobilités douces en mettant en place un meilleur partage des espaces urbains. En réduisant la vitesse de tous les véhicules, elle permet de renforcer la sécurité routière, notamment pour les piétons et les cyclistes. En effet, le risque de décès lors d'un choc avec un piéton à 50 km/h est neuf fois plus élevé qu'à 30 km/h (chiffre Sécurité routière).

En rendant les rues plus calmes, cette mesure permet aux piétons, cyclistes et riverains de circuler en toute sérénité. Elle améliore également la sécurité des usagers les plus vulnérables, tels que les enfants, les personnes âgées et les personnes en situation de handicap, qui pourront se déplacer dans un environnement plus rassurant et sécurisé.

Quels changements cela implique-t-il ?

Le service voirie de Rennes Métropole simplifiera la signalétique, et le principe de priorité à droite sera étendu à l'ensemble de l'agglomération, à l'exception de la route de Nantes, qui conservera sa priorité actuelle. Une campagne de communication régulière sensibilisera les habitants, et un premier bilan de cette mesure sera réalisé en 2026.



Modification de la fréquence du ramassage des ordures ménagères :

À partir du 3 février prochain, les ordures ménagères (poubelle "grise") des habitants en maisons individuelles seront collectées une semaine sur deux afin d'adapter les moyens de collecte aux besoins.



En effet, en moyenne, ces usagers de la Métropole sortent leur poubelle "grise" une semaine sur deux. Lorsqu'elle est présentée à la collecte, cette poubelle n'est en outre qu'à moitié remplie.

Une mesure d'autant plus cohérente que les déchets alimentaires (30% de cette poubelle), peuvent facilement

être compostés. Rennes Métropole distribue d'ailleurs gratuitement depuis des années des composteurs à tous les foyers qui le souhaitent (demande sur <https://dechets.rennesmetropole.fr/prise-de-rdv> ou auprès du Numéro Info Déchets : 0 223 622 622).

Les usagers concernés recevront courant janvier, dans leur boîte aux lettres, le calendrier 2025 avec leurs nouveaux jours de collecte.

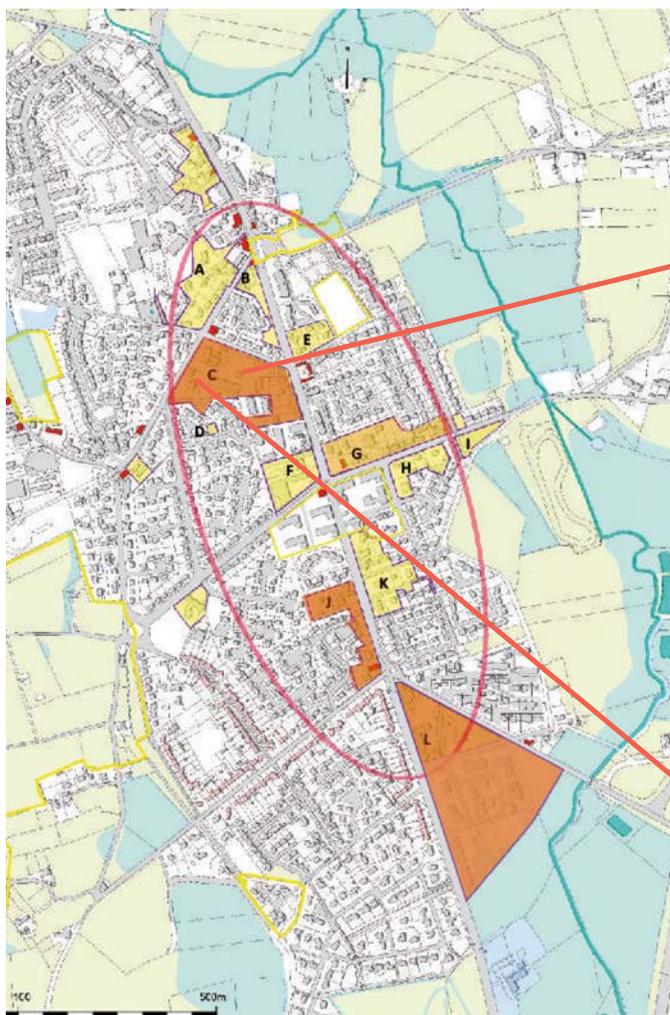
La réduction de fréquence de collecte permet de réduire le nombre de kilomètres parcourus par les camions de collecte et de limiter les émissions de gaz à effet de serre générés.

URBANISME

URBANISME, TRAVAUX ET CADRE DE VIE

LE PLAN GUIDE D'AMÉNAGEMENT DE PONT-PÉAN

@Cabinet Origami



Scénario immeubles



Scénario maisons



En septembre dernier, le conseil municipal a approuvé un plan guide suite à l'étude urbaine réalisée sur l'axe de la route de Nantes.

Nous constatons tous une modification de notre paysage urbain sous une pression forte des promoteurs immobiliers qui sont à l'affût de la moindre parcelle pour y bâtir de l'habitat collectif.

Le champ d'action de la collectivité est limité lorsque toutes les cases imposées par le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI) sont cochées. C'est pourquoi, il nous semblait important de pouvoir encadrer ces modifications en cohérence avec le plan local de l'habitat mais aussi en tenant compte du patrimoine

existant, en améliorant l'espace public et en ayant un vrai maillage piéton.

Le cabinet d'études urbaines Origami a donc été chargé de réaliser un plan guide proposant une réflexion et une projection par îlot et non à la parcelle. Des gisements fonciers identifiés comme prioritaires sont recensés le long et de part et d'autre de la route de Nantes, voir plan.

Ce plan guide est officiellement mis en pratique par le biais d'un sursis à statuer. Cette mesure offre la possibilité à la collectivité d'interdire ou de différer la demande d'un pétitionnaire dans l'attente d'un projet en cohérence avec cette étude.



L'étude urbaine est consultable en mairie

PROJETS

UNE CHAUDIÈRE À GRANULÉS POUR LE BÂTIMENT DE LA MINE

Le système de chauffage du bâtiment administratif de la mine et de sa future extension, sera alimenté grâce à une chaudière à granulés. Celle-ci va être prochainement installée, par l'entreprise Missenard et Quint, dans un local technique enterré. Écologique, elle utilise une énergie renouvelable issue de la biomasse, réduisant ainsi les émissions de CO₂. Économique, elle permet des économies sur la facture énergétique grâce à un combustible moins coûteux que le fioul ou le gaz.

Comment ça marche ?

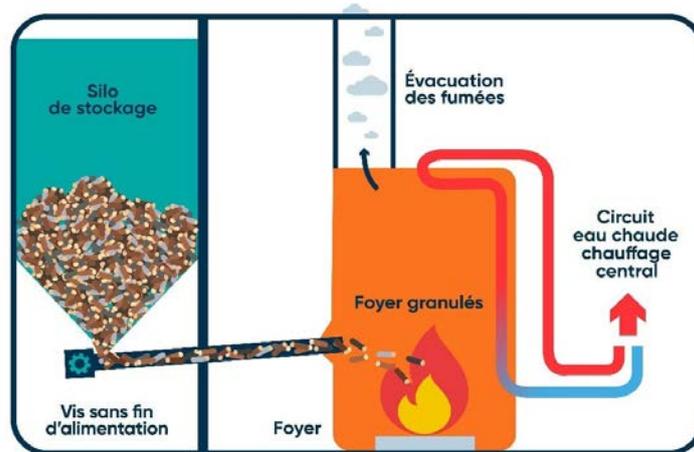
L'installation d'une chaudière à granulés suit plusieurs étapes. D'abord, la chaudière est installée dans le local technique, avec un encombrement réduit grâce à sa structure compacte et démontable. Elle est ensuite raccordée au réseau électrique, au système de chauffage, et au conduit de fumée. Vient ensuite l'installation du système de stockage des granulés, alimenté par un camion souffleur via une bouche de remplissage. L'installation prend en moyenne 3 à 4 jours.

Quels sont ses avantages ?

La chaudière à granulés présente plusieurs avantages par rapport aux systèmes de chauffage traditionnels. Elle utilise des granulés de bois, une énergie renouvelable à bilan carbone neutre, contribuant à la lutte contre le changement climatique. En plus d'être écologique, le coût des granulés reste compétitif et stable,

réduisant les factures de chauffage grâce à un rendement élevé. Le système est automatisé, offrant un confort optimal avec un allumage, nettoyage et décendrage automatiques. La régulation intelligente permet un suivi à distance, assurant une autonomie longue en fonction du stockage.

Fonctionnement d'une chaudière à granulés de bois



Quelles sont ses performances ?

Elle intègre la technologie de pointe lui permettant d'atteindre un rendement exceptionnel de 107,5 %. En plus de son efficacité énergétique, cette chaudière se distingue par une combustion particulièrement propre, avec des émissions de particules fines réduites. Alors que 82 % des émissions de particules fines liées au chauffage au bois proviennent des foyers ouverts et des anciens appareils à bûches, la chaudière à granulés présente une performance environnementale nettement supérieure puisqu'elle émet jusqu'à 400 fois moins de particules fines qu'une cheminée ouverte.

Les travaux se poursuivent sur le chantier de la mine :



Piquetage des enduits à l'intérieur du bâtiment.



Installation de l'échaffaudage sur la façade.



Terrassement du local technique.

ÉDUCATION

LE PROJET DE VÉGÉTALISATION
DES COURS DES ÉCOLES

À Pont-Péan, les cours d'école maternelle et primaire, largement bétonnées, deviennent des espaces étouffants durant les fortes chaleurs estivales, offrant peu de zones d'ombre aux enfants. Avec l'intensification du réchauffement climatique, il est nécessaire de repenser ces espaces pour les adapter aux défis futurs.

Afin de trouver des solutions inspirantes, les élus de la commune ont récemment visité des établissements scolaires ayant végétalisé leurs cours, une démarche qui a fait ses preuves ailleurs.

L'objectif de la Ville est de développer une stratégie de verdissement des cours d'écoles et d'améliorer le cadre de vie du groupe scolaire :

- **Une qualité paysagère renforcée**, bien-être des enfants et de la communauté éducative.
- **Des vertus pédagogiques** : sensibilisation auprès des élèves, participation aux plantations (potagers, arbres fruitiers) favorisant la création, la découverte, l'observation et l'apprentissage.
- **Un objectif environnemental** : créer des oasis dans les cours d'école afin de lutter contre les îlots de chaleur urbains en apportant de la fraîcheur (ombre, évaporation d'eau).
- **Faire des écoles des lieux de biodiversité** : préserver l'équilibre des écosystèmes, amélioration de la gestion des eaux, développement de la faune et de la flore.
- **Favoriser des cours non genrées**, qui encouragent l'égalité et l'épanouissement de tous les élèves.
- **Encourager la pratique d'activités physiques dans un cadre plus naturel.**

Pour financer cette transition, la commune souhaite mobiliser le Fonds Vert, un dispositif national de soutien aux projets locaux écologiques. Il permettrait de couvrir une part significative des investissements nécessaires à la végétalisation, notamment l'intégration de végétaux, la création de zones d'ombre, et l'installation de structures adaptées. Grâce à ce soutien financier, la commune espère accélérer ce projet essentiel pour le confort et la quiétude des enfants.

Ce projet de végétalisation incarne une volonté collective, portée par les élus, les agents de la mairie, le conseil d'école et les enseignantes, de transformer les cours d'écoles de Pont-Péan en espaces durables, adaptés aux besoins des élèves d'aujourd'hui et de demain. Il s'inscrit pleinement dans une démarche de bien-être, de sensibilisation écologique et de développement harmonieux pour les générations futures.

Des aménagements pour sécuriser les
abords de l'école :

La commune, en collaboration avec Rennes Métropole, a mis en place plusieurs mesures pour sécuriser les abords du groupe scolaire. Fruits d'une concertation entre enseignants, parents et élus.

Début octobre, un comptage des véhicules et une mesure de la vitesse ont été effectués.

Un panneau « école » a été installé rue Guérin, et des réflexions sont en cours pour transformer le parking en zone de rencontre à 20 km/h, donnant priorité aux piétons et deux roues.

Des marquages et panneaux pourraient être ajoutés.



Sur le parking allée de l'école, une ligne jaune interdira le stationnement le long du trottoir et un marquage définira la zone de rencontre pour faciliter les déplacements à pied et à vélo.

Végétalisation : transformer les cours d'écoles pour demain



LA GRANDE GUERRE ET LE RÔLE DES FEMMES

DEVOIR DE MÉMOIRE

SUCCÈS DE L'EXPOSITION "LA GRANDE GUERRE ET LE RÔLE DES FEMMES"

Du 8 au 14 novembre 2024, l'espace Beausoleil de Pont-Péan a accueilli l'exposition " *La Grande Guerre et le rôle des femmes* ". Ce projet, initié par l'Union Nationale des Combattants (UNC) de Pont-Péan et soutenu par la municipalité, a offert une immersion poignante dans le quotidien des Poilus et des femmes pendant la Première Guerre mondiale, grâce à une scénographie mêlant objets authentiques et récits inspirés de faits réels.

L'exposition s'est appuyée sur la précieuse collection de Vivien et Émeline Blandin, composée de plus de 3 500 pièces authentiques. Vivien Blandin, passionné par l'histoire de la Grande Guerre depuis sa lecture de " *Ceux de 14* " de Maurice Genevoix, a constitué celle-ci pour préserver et transmettre le souvenir de cette période. En exposant uniformes, lettres, objets du quotidien et outils d'époque, il offre une fenêtre unique sur la vie des soldats, mais aussi sur celle des femmes, dont le rôle a été crucial.

Un récit inspiré de l'histoire locale :

Pour rendre l'exposition accessible et captivante, elle a été structurée autour de l'histoire fictive mais réaliste de Léa et de sa grand-mère Clémence.

Cette narration évoque notamment les femmes travaillant dans l'usine de produits chimiques de Pont-Péan mettant en lumière leur rôle dans l'effort de guerre. Elle a permis aux visiteurs de mieux appréhender les sacrifices et les épreuves que les femmes ont traversés pendant ce conflit.

La Première Guerre mondiale a bouleversé la place des femmes dans la société. Avec les hommes mobilisés au front, les femmes ont dû investir des métiers qui leur étaient jusque-là interdits, devenant ouvrières, infirmières ou conductrices de tramways. Leur engagement a été déterminant pour soutenir l'économie

de guerre, tout en favorisant une reconnaissance sociale qui a jeté les bases de leur émancipation. Ces transformations ont marqué une étape essentielle dans la conquête des droits des femmes, bien que cette évolution ait été progressive et semée d'embûches.

L'exposition doit sa réalisation à l'initiative de Patrick Le moine, président de l'UNC de Pont-Péan, et à l'implication sans faille de son épouse, Marjorie Sournac. Leur engagement, accompagné du travail précieux des bénévoles de l'UNC, a permis de concrétiser ce projet ambitieux. Leur mobilisation illustre l'importance de l'action associative pour préserver et transmettre l'histoire. La municipalité exprime sa profonde gratitude pour leur contribution essentielle.

Un très beau succès collectif :

L'exposition a attiré 1 410 visiteurs, dont 305 élèves lors des visites scolaires. La journée du 11 novembre a été particulièrement marquante, avec pas moins de 400 personnes venues découvrir cette rétrospective unique. Ce succès témoigne de l'intérêt du public pour des initiatives mémorielles et de la pertinence d'une approche mêlant pédagogie et émotion.



À L'ÉCOLE

SOLIDAIRES ET CRÉATIFS

Le groupe scolaire Lucie Aubrac est en effervescence ! Entre projets pédagogiques, aménagements verts et événements culturels, l'école offre une dynamique enrichissante pour ses élèves et la communauté.

Les enfants ont participé au Cross de la Solidarité

Mardi 15 octobre, l'ensemble des élèves de l'école Lucie Aubrac participaient au Cross de la Solidarité, organisé avec l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré). Cette année, l'équipe pédagogique avait choisi de soutenir l'association Les Mum'Zelles de l'Ouest, en organisant une récolte de fournitures scolaires pour les enfants du Sénégal.

Le cross se déroulait selon des contrats de distance ou de temps choisis à l'avance. Les plus petits ont couru un tour de piste, tandis que les plus grands ont couru

pendant 20 minutes. Les parents étaient invités à courir avec leurs enfants ou à les encourager. L'objectif de cette manifestation étant de conjuguer effort physique et solidarité, chaque élève avait été invité à faire un don de fournitures scolaires.

Lors de l'événement, ces dernières ont été remises à l'association Les Mum'Zelles de l'Ouest, dont les membres participeront à la course humanitaire La Sénégalaise, en février 2025. Perrine Bazin, présidente de l'association et parent d'élève a remercié les participants. Elle a indiqué que l'ensemble des fournitures récoltées seraient distribuées dans les écoles sénégalaises.



À l'école, on joue, on conte, on crée !



Adapter un album de jeunesse afin de créer un spectacle tant musical que visuel, c'est le projet culturel que les artistes du groupe Mermontine proposent à la faveur de leur magnifique univers, rempli de sonorités et d'images oniriques. Le duo, composé de Julien Lemonnier et Ghislain Fracapane, pourra compter sur l'énergie de vingt-cinq élèves de CM1 scolarisés à l'école Lucie Aubrac, ainsi que sur

le concours des responsables de la médiathèque, comme de l'Espace Beausoleil. Le projet s'inscrit dans le cadre des « Fabriques à Musiques » et bénéficie ainsi de l'aide financière de la Société des Auteurs, Compositeurs et Éditeurs de Musique (SACEM) qui encourage les ateliers de création (écriture et composition) aboutissant à une œuvre musicale collective.

En classe, les enfants seront amenés à adapter la narration de l'œuvre choisie en réécrivant son récit. Ils travailleront également la diction et les intonations des dialogues au cours d'ateliers qui mèneront ensuite à la « traduction » musicale de l'ouvrage. Ils expérimenteront les sons, improviseront des mélodies, afin de trouver, aux côtés des artistes, la musique de leur histoire.

Cette phase de composition sera suivie d'une phase de répétition et d'enregistrement, avant la projection de l'œuvre finale à l'Espace Beausoleil. Mais, ne nous jouons pas de pipeau : avant les planches, il y a du pain sur la planche !

DU CÔTÉ DE LA MÉDIATHÈQUE

PROGRAMME DES ANIMATIONS

Atelier intergénérationnel de loisirs créatifs

MERCREDI 11 DÉCEMBRE DE 15H À 17H

Les participants réaliseront des petites décorations sur la thématique du mois de décembre avec lesquels ils repartiront chez eux.

– Gratuit/ Sur inscription/ enfant seul ou avec un adulte à partir de 6 ans.



La médiathèque fait son cinéma

DE FÉVRIER À MARS

2^{ème} atelier d'écriture avec Catherine Cudennec :

le 01/02 de 10h à 12h – sur inscription – ados/adulte à partir de 14 ans.

Exposition : La médiathèque se transforme en cabinet de curiosités autour des premières tentatives d'animation des images. Venez découvrir dix objets emblématiques de l'avancée des techniques de cinéma. Du 04/02 au 29/03, entrée libre sur les horaires d'ouverture de la médiathèque.

Ateliers stop motion : Le 13/02 et le 14/02 de 14h à 16h, le même groupe participe aux deux ateliers – sur inscription - pour les jeunes à partir 9 ans. En partenariat avec Rives Sud.

Projection : Le 14/03 à 20h, à l'Espace Beausoleil – sur inscription - film tout public/ Le titre du film sera communiqué par indices sur notre page Facebook la semaine précédant la projection, restez connectés !



Gratuit sur inscription

> Samedi 21 décembre
10h (Thématique Noël)

> Samedi 25 janvier
10h

> Samedi 8 mars
10h
(Tapis de lecture)



Le réseau BLOPS se structure



Depuis 2017, les médiathèques de Bourgbarré, Laillé, Orgères, Pont-Péan et Saint-Erblon coopèrent afin de renforcer le développement de la lecture publique sur le territoire. Cette coordination s'est concrétisée par la mise en place informelle d'un réseau dénommé BLOPS, cette dénomination étant issue des initiales des cinq communes participantes.

Diverses manifestations et actions ont été organisées dans ce cadre comme le Prix Bulle de lecture, le concours de nouvelles, la création de fonds Facile à lire, le passage à la gratuité des médiathèques ...

Après plusieurs mois de travail une convention a été mise au point afin de formaliser ce réseau et en définir les actions passées et à venir. En juin le Conseil municipal de Pont-Péan a validé à l'unanimité ce texte, suivi par l'ensemble des conseils municipaux des communes du réseau. L'aventure réseau ne s'arrête pas là et des nouveautés vont arriver dans les mois à venir.

Fermeture de fin d'année

La médiathèque sera fermée le **jeudi 19/12**
puis du **mardi 24/12** au **mercredi 01/01**.
Réouverture **jeudi 02/01 à 16h30**.



Infos pratiques :

18 route de Nantes
Tel : 02.99.52.80.53
mediatheque.accueil@pontpean.bzh

Horaires :

Mardi : 16h30 -18h30
Mercredi : 10h -12h et 14h -18h30
Jeudi : 16h30 -18h30
Samedi : 10h -12h

> Arrivée du programme du 2^{ème} trimestre 2024-2025 en décembre, sur le site internet de la médiathèque ou en version papier sur place.

ESPACE BEAUSOLEIL

SAISON CULTURELLE 2024-2025

Impatient(e) de connaître les prochains spectacles de l'espace Beausoleil ? Retrouvez le programme complet de la nouvelle saison culturelle dans votre boîte aux lettres et sur www.espacebeausoleil.fr.



LES GARÇONS ET GUILLAUME À TABLE !

JEUDI 12 DÉCEMBRE / 20H30

THÉÂTRE HUMOUR

Au fil d'un texte touchant et drôle, Guillaume Gallienne dresse le portrait d'un garçon perdu, sujet d'une confusion sexuelle troublante. Le comédien Jean François Breuer s'approprie magnifiquement le texte dans ce seul en scène plein de tendresse et d'humour.

À partir de 12 ans
Tarif: 15€/11€/11€



DJAMIL LE SHLAG EXODE(S)

JEUDI 6 MARS 2025 / 20H30

HUMOUR

Après trois saisons de chroniques sur Radio Nova, un passage remarqué au Jamel Comedy Club et sur France Inter dans l'émission « Le Grand Dimanche Soir », Djamil Le Shlag présente son nouveau spectacle.

Avec une vision décomplexée et survoltée de la société d'aujourd'hui, il aborde des thèmes tels que l'identité, l'éducation, la transmission. Tout en administrant une dose de rire et de positivité grâce à une énergie et un phrasé uniques.

Tarif: 22€/17€/16€



TANKUS THE HENGE

VENDREDI 31 JANVIER 2025 / 20H30

ROCK-FUNK-RAGTIME

Les anglais survitaminés de Tankus the Henge débarquent à l'Espace Beausoleil avec leur univers éclectique. Un savant mélange de rock, nourri au Rag Time ou encore au Funk, le tout magnifié par des textes finement ciselés. Ils puisent leur inspiration de la vague anglaise des 60s, chez des artistes comme Tom Waits ou encore les Queens of the Stone Age.

Emmené sur scène par la fougue et le sens du show de Jaz Delorean, véritable bête de scène, le groupe marque les esprits en live avec un véritable cabaret rock bastringue !

Tarif: 15€/11€/11€
Concert co-organisé avec Le Grand Logis



APPEL À BÉNÉVOLES LE CUB RECRUTE !

Vous aimez le contact avec le public, l'organisation d'événements culturels ou simplement contribuer à la vie locale ? L'Espace Beausoleil a besoin de vous !

Nous recherchons des bénévoles motivés pour nous aider durant les accueils de spectacles de la saison. Les postes sont variés et nombreux : accueil du public, assistance technique, billetterie, cuisine pour les équipes, supervision des parking...

Participer en tant que bénévole, c'est l'opportunité de rejoindre une équipe dynamique et passionnée et de vivre des moments riches en échanges et en découvertes culturelles.

POUR ACHETER VOS PLACES

www.espacebeausoleil.fr 02 99 05 75 63

espacebeausoleil@pontpean.bzh

ASSOCIATIONS

ELLES FONT BOUGER
PONT-PÉAN

BREIZH KABYLIE

Venez célébrer le nouvel an kabyle

Samedi 18 janvier 2025 À 19H



L'Association Breizh-Kabylie vous invite à célébrer le Yennayer, Nouvel An berbère, le 18 janvier 2025 à l'Espace Beausoleil à Pont-Péan. Cette fête marquera l'année 2975 du calendrier berbère, débuté en 950 av. J.-C. avec l'intronisation du roi berbère Sheshonq 1^{er}.

Reconnu depuis 2018 comme jour férié en Algérie et inscrit au patrimoine immatériel en 2020, le Yennayer est un hommage à la culture Amazigh.

Cette période est riche en traditions : achever les travaux pour symboliser de nouveaux

départs, coiffer les nouveau-nés pour leur longévité, et purifier la maison. Ces rituels marquent le passage vers une nouvelle année prospère.

Côté festin, la soirée organisée par Breizh-Kabylie mettra à l'honneur la cuisine kabyle, célèbre pour la cuisson à la vapeur, avec un repas traditionnel (couscous, gâteaux, thé à la menthe, etc.) suivi d'une ambiance conviviale. Au programme : musique kabyle et bretonne, contes pour petits et grands, et une exposition photo célébrant la diversité des cultures kabyle et bretonne.

**Infos pratiques :**

Pour participer, réservez dès maintenant sur HelloAsso via breizh-kabylie.org ou par mail à contact@breizh-kabylie.org. Attention, les places sont limitées !

Tarif : 15€ (plein tarif), 10€ (adhérents), 8€ (étudiants et demandeurs d'emploi) et 5€ (élèves et carte sortir).

Date limite de réservation : 5 janvier 2025.

Les fonds récoltés seront destinés à financer le forage de puits d'eau en Kabylie. Venez nombreux célébrer le Yennayer 2975 avec nous !

COMITÉ DES
FÊTESLe marché de Noël
se prépare ...

À l'approche des fêtes de fin d'année, le Comité des Fêtes vous propose un marché de Noël, événement convivial, familial et festif. A votre arrivée, les senteurs de cannelle, de pain d'épice et de vin chaud vous transporteront dans un univers de parfums gourmands et de trésors d'artisanat.

Venez à la rencontre des créateurs et artisans, des producteurs locaux qui se feront une joie de vous présenter leurs produits, et vous de dénicher des idées cadeaux. Vos enfants pourront déposer leur liste de cadeaux et rencontrer le Père Noël.

Et pourquoi pas le midi, déguster des huîtres autour d'un verre et vous restaurer sur place.

Plus d'infos :

Dimanche 8 décembre de 10 heures à 18 heures à l'Espace Beausoleil

Entrée gratuite



APB 35

On a pas tous les jours 20 ans !

L'APB35 permet à ses adhérents de pratiquer ce sport de loisirs dans la bonne humeur, quel que soit leur niveau.



C'est sans doute ce qui explique que cette année encore, l'APB35 fait carton plein en enregistrant plus de 100 adhérents pour la saison 2024-2025.

Cette saison verra d'ailleurs l'APB35 célébrer ses 20 ans d'existence.

A cette occasion, elle organise une soirée festive le samedi 15 mars 2025, à Pont Péan, à l'Espace Beausoleil, à partir de 19h, animée par Michel Bougerie Animation.

Adhérents ou non adhérents : vous êtes tous attendus pour fêter ensemble cet événement.

Tarif : 18€ par personne (12€ pour les - de 12 ans, gratuit pour les - de 3 ans).

Renseignements : contact@apb35.fr

GYM VOLONTAIRE "BOUGEONS ENSEMBLE À PONT-PÉAN

Les inscriptions sont toujours possibles

L'association propose 5 créneaux par semaine. 2 éducateurs sportifs diplômés assurent les cours :

Isabelle le lundi matin de 9h30 à 10h30 et le mardi soir de 20h00 à 21h00. Elle anime également un cours de gym douce adaptée aux seniors le mardi matin de 10h30 à 11h30 (travail d'équilibre, de mémoire et exercices polyarticulaires).

Erwan le jeudi soir de 18h30 à 19h30 et de 19h30 à 20h30.

Les adultes peuvent assister à tous les cours, les seniors sont limités à 1h00 par semaine.

Les cours se composent d'un échauffement, d'une séance de cardio, suivi d'un renforcement musculaire (abdos) et se terminent par du stretching et des étirements. De nombreux matériels sont à disposition (haltères, ballons, élastiques, steps, tapis etc.).

Il est toujours possible d'adhérer en cours d'année en bénéficiant du tarif dégressif à partir du mois de janvier. Deux cours d'essais sont proposés avant adhésion.

Infos pratiques :

Cotisation : 128 €/an cours adultes (98 € étudiants 16 ans et +) et de 100 €/an pour l'activité physique adaptée seniors. Cette cotisation comprend l'assurance et la licence (28,50 € reversés à la Fédération)

Mme Patricia Chadufaux :
pchadufaux@gmail.com - 06 76 31 23 42

SOL MINEUR

Des projets pour 2025

Après avoir présenté son dernier spectacle musical en Juin 2024, Sol Mineur travaille sur ses nouveaux projets : participation au concert « 500 voix pour les plus belles chansons françaises » en Janvier et au festival de chant choral « Y'a d'la voix » en Mai...

La chorale associative compte sur le recrutement de nouveaux adhérents pour compléter la troupe et poursuivre l'aventure musicale autour de son chef de chœur Gilles Noulain, issu du conservatoire de Rennes.

Les chanteurs vont travailler sur un tout nouveau répertoire, construit autour de la Chanson Française à quatre voix. C'est le moment idéal pour se lancer... Toutes les voix sont les bienvenues...

Si vous souhaitez nous rejoindre il est encore temps de se manifester... N'hésitez pas à venir faire quelques séances d'essai gratuites... Les répétitions reprendront mi-janvier les mardis soir de 20h30 à 22h15 à Pont-Péan, la première partie de la saison étant consacrée à la préparation du concert « 500 voix ».

Contact :

<https://sites.google.com/view/solmineur>

Tel : 06 32 29 61 77



KELC'H AL LANN

l'association brille avec son nouveau spectacle

Lors de son Assemblée Générale du 28 septembre, suivie du traditionnel apéro dînatoire, le cercle celtique Kelc'h Al Lann de Pont Péan a dressé le bilan de l'année écoulée. Riche année au cours de laquelle le groupe chorégraphique a peaufiné son nouveau spectacle-animation de rue « Aux victimes du Boël », initié lors d'un week-end convivial, mais néanmoins studieux, dans le bocage normand.

Ce spectacle, en hommage aux victimes du tragique accident survenu le 6 juin 1884 dans les carrières du Boël à Bruz, a été présenté lors de nombreuses sorties tel que le Festival Rock & Solex à Rennes (après avoir remporté le Tremplin de danse du festival en février), la Fête de la Bretagne à Bruz ou encore la Fête de la Musique à Laillé et les Mercredis du Thabor à Rennes. Cela nous a valu cette année encore d'être labellisés Argent lors du Méliaj à St Briec, championnat de danses bretonnes organisé par la Confédération Kenleur.

Cette année s'est terminée en beauté avec la participation de deux de nos jeunes danseuses au grand spectacle présenté tous les soirs du Festival Interceltique de Lorient avec 90 enfants venus de toute la Bretagne et les Géantes de Kenleur. Elles ont également été fières de porter les couleurs de Pont Péan avec deux de leurs camarades lors de la Grande Parade.

Place maintenant à une nouvelle saison qui débute par un dimanche festif pour fêter dignement les 55 ans d'existence du Cercle. N'hésitez pas à nous rejoindre lors de nos ateliers danse loisirs le jeudi soir, ou le vendredi soir avec le groupe chorégraphique pour les danseurs confirmés.

Contact : kallann@gmail.com



 **RÉUNION D'INFORMATION**
ACTIVITÉS PHYSIQUE ADAPTÉES

Judi 9 janvier 2025 à 9h30 salle du conseil

Réunion d'information et d'inscription pour les ateliers d'activités physiques adaptées pour les seniors.

COMITÉ DE JUMELAGE

Improve your english !*

*(Perfectionnez votre anglais !)

Les séances de conversation en anglais : le comité de jumelage propose le mardi soir tous les quinze jours une heure de conversation en anglais, tous niveaux, au club house de la salle de sport de Pont-Péan à partir de 20h.

Vous voulez participer ? Vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante (adhésion familiale au comité de jumelage de 10 €).

Les événements à venir :

L'assemblée générale le 18 janvier 2025 suivie de la galette des rois.

La Saint-Patrick le 8 mars 2025 .

La recherche d'un nouveau jumelage avec une ville espagnole :

La commune a adhéré à l'association AFCCRE (Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe), facilitant ainsi l'identification de communes espagnoles souhaitant se jumeler.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, nous avons besoin de vous !!!

Contact:

comitedejumelage.pontpean@gmail.com





GALERIE / RETOUR EN IMAGES



LA RENTRÉE SCOLAIRE

Les petit.e.s Pont-péannais.e.s ont repris le chemin de l'école le lundi 2 septembre. Ils ont été accueillis en classe par toute la communauté éducative et les agents du groupe scolaire Lucie Aubrac.



RÉUNION PUBLIQUE LA VILLE À 30KM/H

Lors de la réunion publique du 18 septembre, Michel Demolder, maire de Pont-Péan et Bruno Calvé, chargé d'études à la mobilité urbaine à Rennes Métropole, ont présenté le dispositif de la ville à 30 km/h et les avantages qui en découlent.



JOURNÉE MONDIALE DU NETTOYAGE DE LA PLANÈTE

81 kg de déchets et 3 litres de mégots ramassés lors de cette 5^{ème} édition de la Journée mondiale du nettoyage de la planète, le 21 septembre. Bravo aux 36 bénévoles qui se sont mobilisés pour ce rendez-vous !



OUVERTURE DE SAISON ESPACE BEAUSOLEIL

L'ouverture de saison de l'Espace Beausoleil, le 28 septembre dernier, a été marquée par deux concerts captivants. Tchewsky and Wood et Hop Hop Hop Crew ont insufflé une énergie festive avec leurs rythmes inspirés des Balkans.



INAUGURATION DE L'UEEP

Projet pilote en Bretagne, l'Unité d'Enseignement Externalisée Polyhandicap (UEEP) a été officiellement inaugurée au groupe scolaire Lucie Aubrac le 30 septembre. La cérémonie s'est déroulée en présence de nombreuses autorités.



CONCERT DE LORENZO NACCARATO

Dans le cadre du festival le Grand Soufflet, l'artiste multi-instrumentiste Lorenzo Naccarato s'est produit le 9 octobre à l'Espace Beausoleil. Le musicien suit un itinéraire insolite pour sa tournée, celui de la migration des oiseaux. Un concert organisé par la CSF.



INAUGURATION DU BÂTIMENT PETITE ENFANCE

Michel Demolder, maire de Pont-Péan et Jean-Luc Chenut, président du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, ont inauguré le 10 octobre, le nouveau Bâtiment Petite Enfance « Les P'tits Pieds ».



RASSEMBLEMENT CONTRE LES VIOLENCES ROUTIÈRES

Plus de cent personnes ont participé au rassemblement organisé par l'association Véloxygène pour dire stop aux violences routières anti-cyclistes, samedi 26 octobre 2024, devant la mairie.



HALLOWEEN

Sorcières, zombies et autres monstres ont déambulé dans les rues de Pont-Péan pour célébrer Halloween ! Après la chasse aux bonbons, petits et grands se sont donnés rendez-vous à la salle de la Renaissance pour un spectacle d'improvisation.



©Droits réservés

UN NOUVEL INSTITUT DE BEAUTÉ À PONT-PÉAN

Depuis le mois de juillet 2024, Blandine Kerouasse vous accueille à l'institut Azaïya, 4 allée du Pré Renaudin à Pont Péan.

Je suis esthéticienne depuis toujours, mon métier passion, mon métier rêvé depuis petite!!

Riche de mes 14 ans d'expérience : 12 ans à l'institut Beauty Success de Cesson Sévigné, puis à mon compte à l'étranger, me voilà de retour en Bretagne, où j'ai pu aménager une pièce professionnelle dans ma maison.

C'est en toute simplicité et avec l'intention de vous apporter bien-être et détente que je vous accueille à l'institut. Je mets mon expérience à votre disposition pour que vous repartiez satisfaite, détendue, pour un mieux-être qui est ma priorité!

Voici les prestations proposées chez Azaïya:

- les épilations classiques à la cire tiède,
- des soins visage (avec la marque Forever, leader mondial de l'aloë vera),
- des modelages corps (1h ou 1h30), un soin du dos chauffant,
- pose de vernis semi permanent,
- maquillage (jour, soirée ou mariée),
- ainsi que du maquillage semi permanent (microblading / microshading, eye liner et rouge à lèvres).

Vous trouverez à l'institut, toute la gamme de cosmétique et de complément alimentaire Forever, concentré en aloë vera, ainsi que les parfums de la marque Qiwa.

Pratique :

Pour prendre rdv, vous pouvez vous rendre sur Planity, site de réservation en ligne.

Tel : 06 18 00 12 14

AFFUTAGE BREILLIEN RÉNOVE VOS LAMES

Philippe, diplôme d'État obtenu en septembre 2022, vous propose ses services d'affutage et de rénovation de vos tranchants

Exemples : couteaux, couteaux céramique, ciseaux, foret métal, scie circulaire, lame tondeuse, lame taille haie, sécateurs, coupe-branche etc....

Pour les professionnels et les particuliers, je me déplace à domicile ou en entreprise pour la collecte, affutage en atelier, retour rapide.

N'hésitez pas à me contacter pour toutes vos questions !

Pratique :

Du lundi au jeudi : 16h00-19h00

Vendredi : 9h00-19h00

Samedi : 9h00-12h30

Tel : 07.44.86.54.38

Mail : affutage.breillien@gmail.com



©123RF

MAIRIE

MAIRIE

2, avenue du Chemin Vert
02 99 52 41 70 - mairie@pontpean.bzh
www.pontpean.fr

Lundi, Mardi, Jeudi : 14h - 17h30
Mercredi : 10h - 12h / 14h - 17h30
Vendredi : 10h - 12h / 14h - 17h30
Samedi : 09h - 12h

En cas d'urgence le week-end l'adjoint.e d'astreinte est joignable au 06 76 87 77 00

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

rue de la Mine - 02 99 52 82 23
technique@pontpean.bzh

Signaler un dysfonctionnement d'éclairage, de voirie, d'égout :
<https://e-demarches.rennes.fr/>
02 23 62 25 25

ESPACE BEAUSOLEIL

Salle de spectacles et de réceptions
allée de la Mine - 02 99 05 75 63
espacebeausoleil@pontpean.bzh
www.espacebeausoleil.fr

MÉDIATHÈQUE

18, route de Nantes - 02 99 52 80 53
mediatheque@pontpean.bzh
www.mediathequepontpean.fr

Mardi, jeudi : 16h30 - 18h30
Mercredi : 10h - 12h / 14h - 18h30
Samedi : 10h - 12h30

GROUPE SCOLAIRE LUCIE AUBRAC

allée de l'école - 02 99 52 84 05

ACCUEIL DE LOISIRS

ET PÉRISCOLAIRE (3 - 12 ans)
allée de l'école - 02 99 05 77 17
enfance@pontpean.bzh
pontpean.portail-familles.net

LOCAL JEUNES (12-18 ans)

Espace Beausoleil - allée de la Mine
06 74 83 34 95
localjeunes@pontpean.bzh

PETITE ENFANCE (0-6 ans)

2, rue de Bellevue - 06 86 87 31 63
petiteenfance@pontpean.bzh

CRÈCHE MILLE-PATTES

Espace Brocéliande
Chartres-de-Bretagne - 02 99 77 19 01

MULTI-ACCUEIL TINTINABULLE

1, rue Madame de Janzé
Chartres-de-Bretagne - 02 99 41 35 32

CCAS - Centre Communal d'Action Sociale

Mairie de Pont-Péan - 02 99 52 41 70
Logements sociaux, tarification solidaire des transports, dispositif Sortir !, banque alimentaire.

L'adjoint à la solidarité D. Jacq reçoit sur rendez-vous, tous les jeudis matins.

CDAS - Centre Départemental d'Action Sociale

rue Madame de Janzé
Chartres-de-Bretagne - 02 99 41 19 19

CULTURE

ENFANCE

SOCIAL

DÉCHETS

SANTÉ

RELAIS POSTAL

BAR-TABAC LE PONTPÉANNAIS

36, route de Nantes
02 99 52 83 85
Du lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h30
Samedi : 9h-12h / 15h-18h
Fermé le dimanche

MARCHÉ

Tous les dimanches matins
Place du C. Commercial Les Genêts

DÉCHÈTERIES

Bruz Les Garennes
du lundi au samedi 9h-12h et 14h-18h - fermé le mardi matin

St-Erblon Le Perray

du lundi samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. fermé le mardi après-midi

Service déchets Rennes Métropole 08 00 01 14 31

MAISON MÉDICALE 88, route de Nantes

DIÉTÉTICIENNE

G. Quéré - 02 99 52 41 36

KINÉSITHÉRAPEUTES

M. André, N. Girard - 02 99 52 42 14

MÉDECINS

N. Galland - 02 99 52 86 64
S. Galland-Dayot - 02 99 52 44 44

PODOLOGUE

M. Mellet - 02 99 63 59 15

OSTÉOPATHE

A. Chevalier - 06 58 12 31 45

PSYCHOLOGUES

D. Cassin - 02 99 52 42 42
L. Le Mestre - 06 87 02 14 57

DENTISTES

V. Lainé - MP. Saulnier
T. Rabefiraisana
5 bis, rue de la Rivaudière
02 99 52 85 41

INFIRMIÈRES

S. Lozahic
31, allée des Cèdres
06 83 57 15 12

A. Broussaud-Bécot & C. Verron
27, route de Nantes
07 49 90 00 97

M.Bézier et L.Renault
88 bis route de Nantes
06 84 13 21 97

PHARMACIE

M. Cavarec - 02 99 52 41 20

ORTHOPHONISTE

M. Blanchais - 2, allée du Parc
02 99 52 48 94

K. Guillet - 88 bis route de Nantes
02 23 45 61 87
06 70 53 98 96

M. Charuel, M. Méner et L. Noël
8 ter allée des Cèdres
02 99 53 52 01

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Armand FORGET	05/10/24
Ouejdane EL MEHDI	11/10/24

MARIAGES

Laëtitia DUFOUR et Damien LISCOET	14/09/24
-----------------------------------	----------

DÉCÈS

Fabienne RUFFET épouse AUBRY	22/08/24
Raymond COUËLLAN	04/10/24

URGENCES : 112 - SAMU : 15 Police secours **17** - Pompiers : **18**
Urgences pour personnes qui ont des difficultés à entendre ou à parler : **114**

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE



TOUT JUSTE 16 ANS ? C'EST LE RECENSEMENT !

Dans les 3 mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire, il est obligatoire de se faire recenser auprès de la mairie de son domicile.

Cette démarche permet :

- De recevoir une convocation à la Journée Défense et Citoyenneté;
- D'obtenir une attestation de recensement utile pour tout examen ou concours administratif;
- D'être automatiquement inscrit sur les listes électorales à l'âge de 18 ans.

Renseignements et pièces à fournir : www.pontpean.fr



L'agenda

NOVEMBRE

MERCREDI 27 NOVEMBRE DE 14H À 17H
FESTIVAL EXIL AU FÉMININ
À la médiathèque

SAMEDI 30 NOVEMBRE À 10H
ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS
À la salle du conseil

DÉCEMBRE

DIMANCHE 8 DÉCEMBRE DE 10H À 18H
MARCHÉ DE NOËL
Comité des fêtes de Pont-Péan
À l'Espace Beausoleil

LUNDI 9 DÉCEMBRE À 20H30
CONSEIL MUNICIPAL
À la salle du conseil

MERCREDI 11 DÉCEMBRE DE 15H À 17H
ATELIER DE LOISIR CRÉATIF
À la médiathèque

JEUDI 12 DÉCEMBRE À 20H30
LES GARÇONS ET GUILLAUME À TABLE
À l'Espace Beausoleil

SAMEDI 14 DÉCEMBRE PARTIR DE 18H
LA MARCHÉ AUX LAMPIONS
APE PONT-PÉAN
À la mairie
(Perturbations à prévoir avenue
du Chemin Vert)

MERCREDI 18 DÉCEMBRE À 18H
**CONFÉRENCE "BOUGEZ C'EST BON
POUR LA SANTÉ"**
Ker sport santé
À l'espace Beausoleil

SAMEDI 21 DÉCEMBRE À 10H
LES PETITS LECTEURS
À la médiathèque

JANVIER

JEUDI 9 JANVIER À 9H30
RÉUNION D'INFORMATION
ACTIVITÉS PHYSIQUES ADAPTÉES
À la salle du conseil

VENDREDI 10 JANVIER À 19H
LES VOEUX DU MAIRE
À l'Espace Beausoleil

LUNDI 13 JANVIER À 20H30
CONSEIL MUNICIPAL
À la salle du conseil

SAMEDI 18 JANVIER À 19H
NOUVEL AN KABYLE
Association Breizh-Kabylie
À l'espace Beausoleil

SAMEDI 25 JANVIER À 10H
LES PETITS LECTEURS
À la médiathèque

VENDREDI 31 JANVIER À 20H30
TANKUS THE HENGE
À l'espace Beausoleil

FÉVRIER

SAMEDI 1^{er} FÉVRIER
PLANTATION DE LA MINI-FORÊT
Au City-stade

DU MARDI 4 FÉVRIER AU
SAMEDI 29 MARS
EXPOSITION SUR LE CINÉMA
À la médiathèque

SAMEDI 8 FÉVRIER À 20H30
**SPECTACLE DE MAGIE ET
D'HUMOUR AVEC
OLIVIER LE MAGICIEN
ET PASSE MURAILLE**
Comité des fêtes de Pont-Péan
À l'Espace Beausoleil

JEUDI 13 ET VENDREDI 14 FÉVRIER
DE 14H À 16H
ATELIER STOP MOTION
À la médiathèque

LUNDI 24 FÉVRIER À 20H30
CONSEIL MUNICIPAL
À la salle du conseil



Prochaine permanence du
conseiller numérique

Mardi 3 décembre
Vendredi 13 décembre
Mardi 7 janvier
Vendredi 31 janvier
Mardi 18 février

Informations et
inscriptions à la mairie



Retrouvez toute l'information
de votre ville sur son site internet
www.pontpean.fr



Recevez l'actualité pont-péannaise
en vous inscrivant à la
newsletter



Suivez l'actualité,
l'agenda et les lives sur
@VilledePontPean

Directeur de publication : Michel DEMOLDER - Magazine municipal trimestriel réalisé par le service communication de la commune avec la participation des élus, des services municipaux et des associations. Tirage 2 200 exemplaires - distribué dans les boîtes aux lettres des habitants de Pont-Péan.
Imprimerie EDICOLOR PRINT Usine de la Fresnais BP 47041 35470 Bain de Bretagne
Contact : communication@pontpean.bzh



Le prochain magazine municipal paraîtra **le 17 février 2025** / Informations à communiquer pour **le 13 janvier 2025**.

Pont-Péan